

CONVOQUÉS Madame Pascale LICARI, Maire
Monsieur Jean-Denis SANTIN, Madame Brigitte VINCENELLI, Monsieur Benoît VENNIN,
Madame Béatrice BLANCARD, Monsieur Marc VANCAYSEELE, Adjoints,
Monsieur Jean-Marie THOUVENOT, Monsieur Jean-Paul CHAMPY, Madame Catherine
BEDOT, Monsieur William CAYZAC, Monsieur Pierre DUGUA, Monsieur Joël CANTELE,
Madame Frédérique JOMAIN-QUENIN, Madame Mélanie NOSSEN, Madame Aurélie
DUMAS, Madame Pauline DELLIEU, Monsieur Christian PULH, Madame Corinne
TEISSIER, Monsieur Michel LINTZ

POUVOIRS : Madame Catherine BEDOT à Madame Béatrice BLANCARD

Nomination du secrétaire de séance

Madame Aurélie DUMAS
A l'unanimité

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30 novembre 2016

A l'unanimité

Décisions prises par Madame Le Maire :

N° 15/2016 Déclaration sans suite du lot 1 du marché de signalisations horizontale et verticale (AO 2016-03) : travaux de signalisation horizontale.

Déclaration sans suite du lot n°1 du marché de signalisations horizontale et verticale : travaux de signalisation horizontale, en raison d'une grande fragilité ayant affecté l'expression du besoin.

N° 16/2016 Marché de travaux pour la démolition et la construction à neuf d'une école maternelle – commune du Paradou

Attribution des lots :

- **N° 4 – Démolition – Serrurerie – Métallerie**
MASFER SARL – 134 allée du Mistral – ZA de la Cigalière – 84250 LE THOR
- **N° 11 – Office de réchauffage – Matériels de cuisine**
Pertuis Froid – 45 rue François Grenelle – ZI Saint Martin – 84120 PERTUIS

Délibérations

2017-1 Intercommunalité / Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles et la commune du Paradou / Travaux d'aménagement du carrefour Saint-Roch, Voie Aurélienne et avenue Jean Bessat

Madame LICARI précise qu'il s'agit avant tout de faciliter la coordination du chantier et des travaux avec une maîtrise d'ouvrage unique.

Monsieur SANTIN fait remarquer que le projet avance de manière laborieuse, avec une multiplicité d'interlocuteurs. La convention qui sera signée avec l'intercommunalité offre également l'avantage de pouvoir lancer une seule consultation sur plusieurs champs de compétence.

Adopté à l'**unanimité**

2017-2 Finances / Décision modificative n° 3 – Budget principal – exercice 2016 –opération d'ordre budgétaire

Adopté à l'**unanimité**

2017-3 Finances / Remboursement de frais engagés par Madame Béatrice BLANCARD

Adopté à l'**unanimité**

2017-4 Urbanisme / Acquisition de parcelle / Route des Tours de Castillon

Madame DUMAS indique l'emplacement exact de la parcelle, en face d'une maison en construction, à côté de la résidence des Senioriales.

L'objectif de la commune est de réaliser un cheminement doux en continuité jusqu'au carrefour St-Roch.

Elle se félicite du prix d'acquisition de cette parcelle qui a été négocié à un montant tout à fait raisonnable.

Adopté à l'**unanimité**

2017-5 Assemblée / Commission extra-municipale / Environnement et Patrimoine

Adopté à l'**unanimité**

Le secrétaire de séance
Aurélie DUMAS